le mag N°115-couv 28/08/07 8:40 Page 2

LE MAG'

Communauté urbaine DE DUNKERQUE

SEPTEMBRE 2007

Armbouts-Cappel
Bourbourg
Bray-Dunes
Cappelle-la-Grande
Coudekerque
Coudekerque-Branche
Craywick
Dunkerque
Fort-Mardyck
Grand-Fort-Philippe
Grande-Synthe
Gravelines
Leffrinckoucke
Loon-Plage
Saint-Georges-sur-l'Aa
Saint-Pol-sur-Mer
Téteghem
Zuydcoote

Haute performance énergétique

> page 14

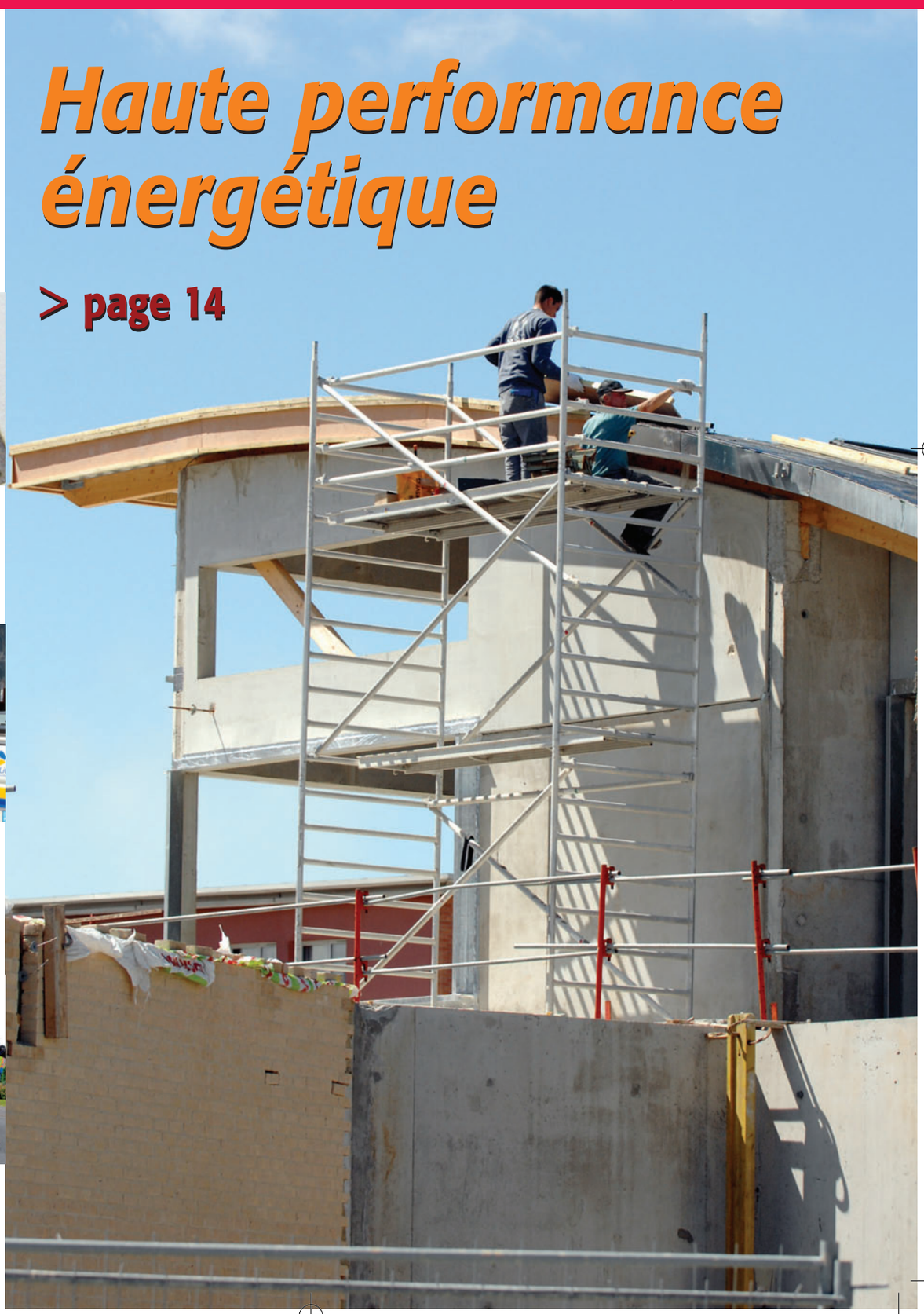

> page 4

MÉMOIRE

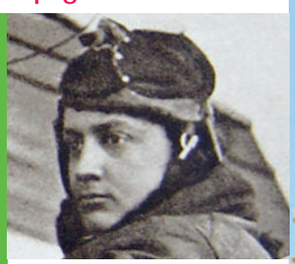

Guynemer, figure légendaire

> page 8

TRANSPORT

Et si on se déplaçait autrement

> page 10

DÉCHETS

Le plan d'actions de la charte déchets

Conception et réalisation : D.C.TI. - Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:48 Page 2

Au fil des colonnes

Tour de France à la voile, développement portuaire, assainissement, thermographie aérienne, Domitil, logement social, distinction... Rentrée médiatique chargée pour l'actualité dunkerquoise.

Dunkerque, haut lieu de la voile. Pour la 21ème fois, Dunkerque a accueilli le Tour de France à la voile ! Une fidélité remarquée par *Littoral Ouest Actualité* dans ses colonnes du 25 juin. Soit quatre jours avant le départ de l'épreuve soutenu par la Communauté urbaine, au même titre que "Courrier Dunkerque, le bateau skippé par Daniel Souben. Arrivé 6ème sur 30 au terme d'un mois de course, ce dernier a bénéficié d'une large couverture de la presse écrite nationale (*l'Equipe, Les Echos, Le Nouvel Observateur*,…), audiovisuel (*TF1, France 2, France 3*,…) et des radios. La course a même alimenté, outre-atlantique, les ondes de *Radio-Canada*.

Eurotunnel s'allie au Port de Dunkerque. C'est sous ce titre que le magazine *La Vie du Rail* a relaté l'accord conclu le 13 juin. Un partenariat stratégique sur lequel "Michel Delebarre a beaucoup travaillé pour rapprocher les deux parties" livrait l'hebdomadaire dans son édition du 20 juin. "Destinée à renforcer la coopération entre les deux infrastructures complémentaires de la région Nord-Pas-de-Calais, l'accord porte sur trois domaines : le transport de conteneurs de provenance maritime lointaine vers la Grande-Bretagne via le tunnel, l'exploitation d'une ligne ferrée entre le terminal conteneur du PAD et la plate-forme intermodale de Dourges et un partage de compétence technique" détaillait la revue *Le Rail* dans son numéro de juillet/août.

Une station d'épuration nouvelle génération. La première pierre de la nouvelle station d'épuration de Coudekerque-Branche, posée le 6 juillet, a déjà fait les titres de *La Croix du Nord, La Gazette du Nord-Pas-de-Calais, Le Journal des Maires, Le Revenu*…
Confiée par contrat de concession à la Lyonnaise des Eaux, "Cette reconstruction, voulue par la CUD dans le cadre d'une démarche de développement durable, représente un investissement de 17,4 millions d'euros HT" rappelait *La Croix* le 13 juillet.

La thermo fait (encore) son show ! Trois ans après, la campagne de thermographie aérienne continue de faire parler d'elle. Et quand ce n'est pas la presse écrite ou télévisée, c'est la radio qui s'en fait l'écho. Et non des moindres puisqu'il s'agissait, le 24 juin, des ondes de *RTL*.
L'occasion pour Virginie Garin, chroniqueuse de "C'est notre planète", d'évoquer non seulement le rôle pionnier de la Communauté urbaine en la matière mais aussi le succès des aides allouées aux particuliers pour l'isolation de leur habitation.
Une initiative volontariste reprise en exemple par le magazine *Maires de France* qui, dans son numéro de juin, faisait état de "ces communes qui luttent contre le réchauffement climatique".
Le genre d'expérience dont Jacques Pélissart, président de l'Association des Maires de France, est particulièrement preneur comme l'a souligné cet été la revue *Valeur Vertes*.

Haut débit à petit prix. "Pour 5 euros, des locataires du parc HLM de la Communauté urbaine de Dunkerque peuvent désormais accéder à Internet". Une innovation sociale majeure dans le paysage des télécommunications que *La Gazette Santé Social* a largement commenté dans le numéro de juin/juillet. Rappelons que cette initiative s'inscrit dans le cadre de Domitil, projet communautaire retenu par la DIACT (ex-DATAR).

Habitat solidaire pour propriétaires. Les actions en faveur de l'accession à la propriété se multiplient. Après les subventions accordées par la CUD aux primo-accédants, c'est au tour des bailleurs sociaux de s'y mettre. Du moins en ce qui concerne Habitat du Nord qui a décidé de monter des programmes de logements destinés à l'accession. A l'image de celui lancé à Gravelines comme le rapportait *Le Moniteur* du 13 juillet.

La Légion d'honneur à Henri Loorius. C'est avec émotion que le vice-président de la CUD a appris, le 13 juillet, sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Une distinction plus que symbolique pour celui qui a fait du logement son cheval de bataille quotidien.

SOMMAIRE

MÉMOIRE
Guynemer, figure légendaire Page 4

LOGEMENT
Contre le logement indigne Page 6

TRANSPORT ET VOIRIE
Et si on se déplaçait autrement Page 8

DÉCHETS
Le plan d'actions de la charte déchets Page 10

ASSAINISSEMENT ET EAU
Pour une gestion durable de l'eau Page 12

ÉNERGIE
À haute performance énergétique Page 14

EXPRESSION DES GROUPES Page 16

PARTENARIAT
Lesieur/MDE Page 18
Développement durable : mode d'emploi Page 20
Le patrimoine et ses métiers Page 22

Le Mag' Le magazine de la Communauté urbaine de Dunkerque
anciennement « Dunkerque Littoral »

Pertuis de la Marine - BP 5-530
59386 Dunkerque Cedex 1
Tél. 03 28 62 70 20
www.dunkerquegrandlittoral.org

Directeur de la publication : Patrick Chèvre
Directeur de la communication et des nouvelles technologies : Jean-Pierre Triquet
Rédaction : Jean-Marie Byache, Olivier Coppin
Conception graphique : R Com' Rigaux
Service PAO : Anne-Carole Baylly, Myriam Louage
Photos : Christian Merlen, Jean-François Leca, Maryse Sailly
Dépôt légal : N° 115 - Septembre 2007 - N° ISSN 1779-4528
Tirage : 90 000 exemplaires
Impression : Imprimerie Jean Bart
Distribution : Médiapost

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:48 Page 3

3 questions à

Michel Delebarre,

Président de la Communauté urbaine

Le Mag' : Le planning de l'expérimentation des bus et de la station hydrogène va entrer dans le concret des choses. Pensez-vous qu'il s'agit là d'une voie énergétique d'avenir ?

Michel Delebarre : Oui, celle-là parmi d'autres, c'est l'expérimentation qui le dira. En tous cas elle est prometteuse et je me félicite que Dunkerque soit une fois encore un territoire d'innovation, menée dans ce cas précis en partenariat avec Gaz de France. En septembre, la station de remplissage doit entrer en fonction dans les locaux du dépôt de DK' Bus Marine. Puis les prototypes de bus roulant à l'hythane seront réceptionnés, pour entrer en fonction à titre expérimental, d'abord à vide, dès l'obtention de l'autorisation préfectorale d'exploitation, ensuite en grandeur nature sur le réseau.

J'espère que l'expérience sera concluante car le projet présente un double intérêt, environnemental et énergétique. D'une part il s'agit d'un carburant de toute nouvelle génération qui n'engendre que des rejets infimes dans l'atmosphère. Et d'autre part, la boucle du développement durable serait en quelque sorte bouclée puisque, dans l'absolu, l'électricité nécessaire à la production de l'hydrogène serait d'origine éolienne.

Tout cela s'inscrit bien dans la logique de notre projet communautaire, au même titre, par exemple, que le concept de haute performance énergétique que nous mettons en œuvre pour construire le nouveau groupe scolaire de la ZAC des Bassins.

Le Mag' : À cet égard, les transports en commun sont aussi un outil d'aménagement territoire…

MD : Il est évident que le bus n'est pas seulement un moyen de soulager la ville de la circulation automobile, et donc de réduire la pollution atmosphérique. Il est un aussi un instrument de désenclavement des quartiers pour des habitants dont c'est souvent le principal, voire le seul moyen de se déplacer.

Dès cette rentrée, de nouvelles modifications vont être faites sur le réseau. La ligne 8 sera prolongée pour desservir le quartier Neptune, avec un terminus sur la place du casino. On en profitera pour améliorer la desserte matinale de la zone industrielle de Grande-Synthe. L'itinéraire de la ligne 7 sera, lui aussi, modifié de façon à éviter la RN1 et à passer par l'intérieur de Grande-Synthe et de Fort-Mardyck. Ainsi les usagers bénéficieront d'une meilleure desserte et de meilleures conditions de sécurité. Quant à la ligne A, qui vient de Gravelines et Loon-Plage, son départ sera avancé d'une demi-heure le matin, afin d'être à 7h en gare de Dunkerque et d'assurer la correspondance avec le train.

Le Mag' : D'autres nouveautés ?

MD : Il ne s'agit pas de faire de la nouveauté pour la nouveauté. Car pour l'essentiel le service fonctionne bien. La mise en accessibilité, prévue dans le plan de déplacements urbains, se poursuit régulièrement. La signalisation et les annonces sonores, pour les personnes malvoyantes, sont installées au fil des marchés de renouvellement et d'investissement. Près de 150 modules sonores sont actuellement en service… La tarification sociale a fait ses preuves : l'an dernier, plus de 37 000 coupons ont été vendus à plus de 7 000 bénéficiaires. Et 8 000 personnes âgées bénéficient de la carte de transport.

Cette année encore, l'enquête réalisée à bord des bus, par la Direction des transports et déplacements de la Communauté, a révélé un très fort taux de satisfaction de la part des usagers. 80 % d'entre eux déclarent avoir une bonne ou une très bonne opinion de la qualité du service proposé.

Mais rien n'est jamais acquis ; beaucoup ne connaissent pas encore, ou mal, le bus. Ils auront l'occasion de le découvrir lors de la journée du transport public, le 19 septembre. Elle est organisée dans le cadre de la semaine nationale de la mobilité et nous allons, cette année encore, proposer à cette occasion une semaine gratuite de découverte sur tout le réseau.

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:48 Page 4

2

Guynemer, figure

Il y a quatre-vingt dix ans, le 11 septembre 1917, disparaissait Georges Guynemer, mortellement touché en combat aérien non loin d'Ypres, dans le ciel de Poelcapelle (B). La France perdait son « as » dont les combats avaient été popularisés par la propagande pour fonder le mythe d'une puissance aérienne reposant alors sur l'image romantique du pilote. Il incarnait à lui seul l'héroïsme et les vertus de tous ces aviateurs de la Grande Guerre adulés par une opinion publique qui en avait fait ses chevaliers du ciel.

Un apprentissage laborieux

Né le 24 décembre 1894 à Paris au sein d'une famille aristocratique, élève doué mais dissipé, Georges Guynemer est bachelier en juillet 1914 et se destine à l'Ecole polytechnique quand éclate la guerre. Le 3 août, il décide de s'engager mais il est ajourné à plusieurs reprises, en raison de sa faible constitution et d'une santé fragile. Le 23 novembre, grâce aux relations dont dispose son père, ancien officier, et à l'appui de Paul Tarascon, aviateur de métier et instructeur, il réussit à se faire accepter comme élève mécanicien d'avion, au titre du service auxiliaire, à l'école de Pau. La rudesse de l'apprentissage n'entame en rien sa détermination à devenir pilote et le commandant de l'école finit par lui donner satisfaction, en prenant le risque de contrevenir au règlement. Ses débuts sont laborieux, il casse beaucoup de bois à l'atterrissage mais décroche néanmoins son brevet, le 26 avril 1915, à l'école d'Avord (Cher).

1

Aux commandes du « Vieux-Charles »

Nommé caporal le 8 mai, il est affecté à l'escadrille MS 3, la glorieuse escadrille des « Cigognes », basée à Vauciennes (Aisne) et commandée par le capitaine Brocard. Sa nervosité est toujours préjudiciable à la qualité de ses atterrissages mais il excelle en vol où il impose ses talents de virtuose. Le 19 juillet 1915, Guynemer, assisté de son mitrailleur Charles Guerder, abat son premier avion ennemi. Il pilote le Morane-Saunier « Vieux-Charles » du sergent Charles Bonnard, muté en Serbie et, fort de cette première victoire, décide, de donner symboliquement cette appellation à tous les appareils qu'il pilotera. En décembre, il abat trois avions ennemis et le 24, jour de son anniversaire, il est promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Il enchaîne alors les combats aériens et inscrit trois autres adversaires à son tableau de chasse.

Victoires et honneurs

Le 6 février 1916, l'autorité militaire le consacre « as » et le pays apprend son nom. Nommé sous-lieutenant le 4 mars, il est désigné pour rejoindre l'armée de Verdun mais, le 13 du mois, il est sérieusement blessé en patrouille, au-dessus de l'Argonne : deux balles dans le bras gauche et d'autres traumatismes entraînent sa mise au repos durant six semaines. Sa convalescence assure d'autant son immersion dans la vie mondaine parisienne que la presse française et anglo-saxonne, ne tarit pas d'éloges sur son courage et sa témérité. Déjà enfant chéri de l'armée, il devient la coqueluche des Français. Il signe maintenant des autographes et les portes des plus chics établissements parisiens lui sont ouvertes. Rétabli, il rejoint, le 18 mai, son escadrille basée au sud d'Amiens où se prépare la bataille de la Somme. Grâce à sa parfaite maîtrise de toutes les figures de voltige, il engrange les succès à bord de son « Nieuport 17 » et le 24 décembre 1916, il décroche ses 24e et 25e victoires. Il vole ensuite sur « Spad », le

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:48 Page 5

24 décembre 1894 : naissance à Paris
27 janvier 1915 : admis à l'école de pilotage de Pau
19 juillet 1915 : premier appareil ennemi abattu
11 juin 1917 : officier de la Légion d'honneur
20 août 1917 : 53e victoire homologuée
11 septembre 1917 : disparition au-dessus de Poelcapelle (B)

légendaire

meilleur avion français de la guerre. Fin janvier 1917, son escadrille s'établit en Lorraine. Guynemer est promu capitaine en février et, en mars, il est titulaire de 35 victoires homologuées. L'armée veut l'épargner et conserver son héros en vie. Il accepte les permissions qui lui sont offertes pour se consacrer au projet de construction de l'avion canon dont il rêve. Le 8 avril, il reprend les opérations et participe à l'offensive du Chemin des Dames où il conforte sa réputation de pilote d'exception, s'étant fixé l'objectif des 50 victoires avant de se retirer.

Dans les Flandres

Guynemer est fatigué et déprimé quand il arrive en juillet dans les Flandres où son escadrille opère à partir des aérodromes de la région dunkerquoise dont celui de Saint-Pol-sur-Mer. Après un bref séjour à hôpital de Dunkerque, il reprend les rondes de chasse et ne laisse aucune chance aux aviateurs ennemis qu'il rencontre. Le 20 août 1917, il signe sa 53e victoire. Le 11 septembre, Guynemer décolle du terrain de Saint-Pol à 8 h 25 en compagnie de son ailier Jean Bozon-Verduraz. Une mission de routine, en patrouille haute, vers un secteur du front considéré comme « giboyeux », au nord d'Ypres. Une heure plus tard, il est abattu dans des conditions restées obscures et son avion s'écrase dans le no man's land entre les lignes. Son corps, identifié par une patrouille allemande et laissé sur place en raison de salves d'artillerie, disparaît à tout jamais dans la terre des Flandres. La mort de Guynemer crée une énorme émotion en France. « Tombé en plein ciel de gloire », il entre dans la légende. Le 19 octobre 1917, la Chambre des députés décide que le nom du héros sera inscrit au Panthéon et l'aviation militaire française en fait sa plus haute figure dont elle honore la mémoire, sur toutes les bases aériennes, chaque 11 septembre, date de son dernier combat.

❹

❸

Patrick Oddone

❶ Le monument Guynemer inauguré à Dunkerque en février 1989, rue des Chantiers de France, a été érigé à proximité des courtines de l'ancien bastion 32.

❷ Le monument Guynemer, œuvre du sculpteur Pierre Stenne, fut inauguré le 11 septembre 1938 sur la digue de Malo-les-Bains, face à l'avenue de la Mer, puis démantelé en 1941 sur ordre de l'occupant.

❸ Le « Vieux Charles », avion de chasse « Spad » biplan monoplace avec lequel Guynemer abattit 19 appareils ennemis, fut exposé après la guerre 14-18 à Paris en l'Hôtel des Invalides.

❹ Georges Guynemer photographié à la fin de l'année 1915 à bord de son BB Nieuport équipé d'une mitrailleuse Lewis possédant un chargeur de 32 cartouches.

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:48 Page 6

Contre le logement indigne : acte 2

La lutte contre les marchands de sommeil s'intensifie avec la déclaration de mise en location des logements.

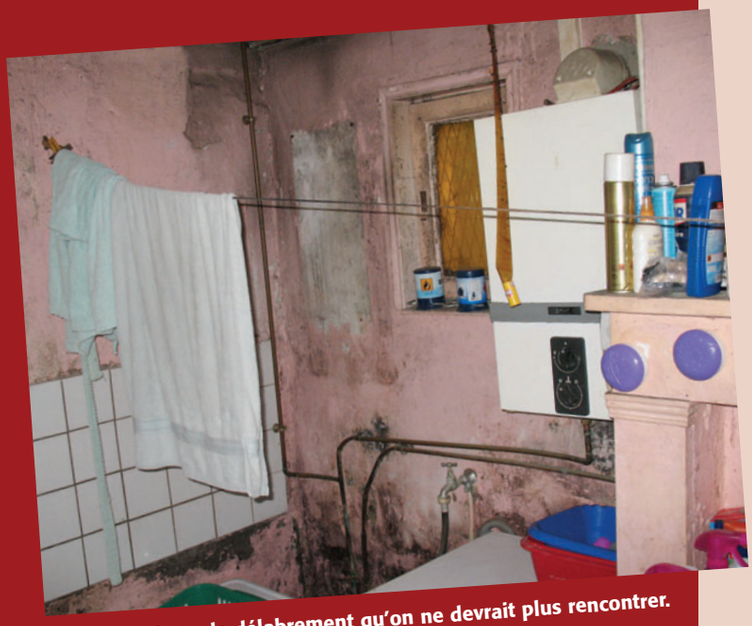

> Des états de délabrement qu'on ne devrait plus rencontrer.

Après la signature du protocole engagé en 2005, et qui a porté ses fruits puisque 196 dossiers d'insalubrité ont déjà été traités, voici l'acte 2 de la politique de lutte contre le logement indigne. Une action prioritaire du contrat d'agglomération. À partir du 1er avril 2008, la Communauté urbaine participera, pendant cinq ans, à l'expérimentation de « déclaration de mise en location des logements », telle que prévue par la loi de juillet 2006 portant Engagement national pour le logement, dite loi ENL. Le Conseil de Communauté l'a approuvée lors de sa séance du 5 juillet et dix communes de l'agglomération ont souhaité y participer. Certaines sur la totalité de leur territoire, d'autres seulement sur certains secteurs qu'elles ont définis.

De quoi s'agit-il ? De l'obligation de déclarer la mise en location pour les bailleurs de logements de plus de trente ans. Le dépôt s'effectuera à la Communauté urbaine, les déclarations seront transmises aux référents communaux pour une première vérification de l'état d'habitabilité du logement. Si nécessaire, le coordonnateur communautaire interviendra pour poursuivre la procédure, en cas de constat de désordres importants.

Un récépissé sera ensuite établi puis joint au contrat de location, ou porté à la connaissance du locataire si la déclaration intervient après la signature du contrat de bail.

En fait, l'absence de déclaration n'aura pas d'effet sur le bail dont bénéficie le locataire. Mais si le bailleur veut bénéficier du tiers payant des aides personnelles au logement, il devra avoir produit le récépissé de mise en location.

Dix communes participent à l'expérimentation : Bray-Dunes, Dunkerque, Fort-Mardyck, Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Loon-Plage, Leffrinckoucke, Saint-Georges-sur-l'Aa, Saint-Pol-sur-Mer, Téteghem.

Annie Lemaire,
référent communal de Grand-Fort-Philippe

« La déclaration de mise en location est un bon outil qui nous permettra d'avoir une vue plus fine de la situation du parc locatif privé sur notre territoire. »

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:48 Page 7

CHANTIER • Dunkerque

> **Une vue paysagère du nouvel équipement par l'agence Roussel et Vandaele.**

Un pôle médical au Jeu de Mail

Le premier coup de pioche donné le 9 juillet, rue de Calais, à Dunkerque, marque le début d'un important chantier pour le quartier du Jeu de Mail. L'opération conduite par le Cottage Social des Flandres porte en effet sur la construction de 50 logements collectifs et d'un pôle médical qui regroupera une clinique radiologique (960 m²), un laboratoire d'analyse (200 m²), un service d'anapathologie (560 m²) et une salle de réunion (90 m²).

Quant au 50 appartements réalisés, vingt-cinq d'entre eux (quatre T2, quinze T3 et six T4) seront destinés à l'accession ; l'autre moitié (huit T2, quatorze T3, un T4 et deux T5) l'étant à la location. Livraison prévisionnelle : fin 2008.

RÉHABILITATION • Grand-Fort-Philippe

Cure de jouvence pour deux résidences

Construites en 1973 et réhabilités en 1990, les résidences Colvert et Albatros bénéficient depuis le 7 mai d'une remise à neuf par Le Cottage Social des Flandres. Soixante-quatre logements collectifs (quatre T1bis, sept T2, seize T3, douze T4 et seize T5), situés avenue de Calais, sont concernés par cette opération qui devrait s'achever au 1er trimestre 2008. Au menu des travaux : remplacement des portes d'entrée et des interphones, réaménagement des entrées et réfection des circuits électriques.

CHANTIER • Bourbourg

Nouveaux logements et locaux rue Vilain

Depuis le 18 juin, Le Cottage Social des Flandres a lancé un nouveau chantier rue Jean Vilain, à Bourbourg. Celui-ci comprend la réalisation de quatre appartements locatifs (trois T2 et un T4), et de locaux destinés à accueillir le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'Office du tourisme. L'ensemble devrait être livré à la rentrée scolaire 2008.

> **Un aperçu du projet dessiné par le cabinet d'architectes Wallyn-Sezille.**

INFOS INFOS INFOS...

Livraison

> **De nouveaux appartements, rue Longueval, à Loon-Plage.**

La Maison Flamande a livré fin juillet Le clos des amandiers, à **Coudekerque**. Un nouveau lotissement composé de quinze maisons locatives (deux T2, un T3, huit T4 et quatre T5) situées à proximité de la mairie.
Du côté de **Loon-Plage**, rue Pierre Longueval, ce sont huit appartements locatifs (six T2 et deux T3) qui ont été remis par Habitat du Nord au 1er juillet.
Enfin, de nouveaux locataires ont élu domicile place Calmette, à **Gravelines**. Livrée le 14 août par Habitat 62/59, la résidence Les moussaillons abrite quatre appartements (T3), une cellule commerciale, la mairie annexe et un point postal.

Projet

Habitat du Nord entamera courant octobre, à **Gravelines**, la construction de vingt-six logements individuels en accession (T4 et T5) sur le domaine des Maraîchers, à proximité de la rue Léon Jouhaux. Livraison prévisionnelle : fin 2008.

POUR EN SAVOIR PLUS

• **Le Cottage Social des Flandres**
2, rue Louis Burnod - BP 5305
59379 Dunkerque Cedex
Tél. 03 28 58 08 58

• **SA Habitat 62/59**
19, place de la Gare
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 65 86 70

• **Habitat du Nord - Agence Flandre Littoral**
Résidence Jean Bart - Entrée S - Appartement 1
Rue de la République
59430 Saint-Pol-sur-Mer
Tél. 08 11 71 59 59

• **Partenord Habitat**
Tél. 08 20 00 59 59

• **La Maison Flamande**
51, rue Poincaré
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 26 75 75

• **CUD : Direction Habitat et Logement**
Quai de Goole - 59140 Dunkerque
Tél. 03 28 62 71 27

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:49 Page 8

Et si on se déplaçait autrement ?

Du 16 au 22 septembre, profitez de la Semaine européenne de la mobilité pour adopter d'autres modes de transports.

Avec un euro en poche, le 19 septembre, on pourra circuler toute la journée sur l'ensemble du réseau de DK'Bus Marine.

Peut-on se passer de la voiture ? Pour Yves Leprêtre, vice-président en charge des Transports à la CUD, la réponse est sans équivoque : « Il y a des déplacements que l'on peut faire sans recourir systématiquement à l'automobile. Sur de courtes distances, on peut par exemple aller chercher son pain à pied. C'est économique et en plus très bon pour la santé ! Sur des trajets moyens, l'usage du vélo est tout aussi adapté. Et au-delà, les solutions existent également dans la mesure où nous disposons d'un réseau de transports en commun particulièrement performant. Même s'il y a des moments où l'on ne peut pas faire autrement que de prendre sa voiture, je pense que l'on peut facilement trouver un compromis entre les différents modes de transports existants ».

Une invitation à « Bougez autrement ! » qui sera lancée à la population, du 16 au 22 septembre, dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité.

Partenaire de l'opération, la CUD renouvellera à cette occasion le ticket journalier à un euro sur l'ensemble du réseau de DK'Bus Marine. Et ce, le 19 septembre, lors de la Journée nationale du transport public.

Ce jour-là, un bus-info sera mis à la disposition du public, place Jean-Bart. Chacun pourra y aller se renseigner mais aussi déposer le formulaire (disponible dans les lieux publics de l'agglomération durant la semaine) permettant de bénéficier d'une semaine de transport gratuit pendant l'automne.

Vous êtes décidé à utiliser durablement les transports en commun ? Sachez que pour tout nouvel abonnement annuel à DK'Bus Marine, vous recevrez une carte donnant droit à de nombreuses réductions chez les commerçants partenaires.

Déborah Vandeputte,
habitante de Gravelines

« La semaine de gratuité offerte pour aller en bus est une bonne chose, surtout pour ceux qui ne l'ont jamais pris. J'en ai bénéficié l'an dernier et je trouve que c'est un bon test avant de s'abonner. »

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:49 Page 9

> **Les abords du lycée Guy Debeire prennent forme.**

Les chantiers en cours

Placés sous maîtrise d'ouvrage communautaire, voici les chantiers actuellement engagés sur l'agglomération.

Armbouts-Cappel : réfection de la rue du Laboureur, du 3 au 14 septembre (coût : 37 000 €).
Dunkerque-centre : aménagement de deux quais de bus, rue L'Hermitte, du 27 août au 14 septembre (coût : 29 000 €) ; aménagement des abords du Lycée des métiers jusqu'à octobre.
Dunkerque-Malo-les-Bains : réfection de la rue de Normandie, du 3 septembre au 30 novembre (coût : 258 000 €).
Zuydcoote : réaménagement de la voirie avec création de parking, rue des Peupliers, du 13 août au 14 septembre (coût : 95 000 €).

CIVISME Agglo

Les petits plus du bus

"Les petits + pour mieux vivre en bus"
Portables et MP3 : Chuuuttt !
Les pieds sur les sièges, c'est pas le pied !
Ticket validé, tranquillité assurée.
Céder sa place, c'est trop la classe !
Quelques pas supplémentaires, et on prend place à l'arrière !
Pour que chacun vive bien son voyage, adoptez les bons réflexes et respectez quelques règles de civisme.

Couper son portable, ne pas mettre ses pieds sur les sièges, valider son ticket, céder sa place à une personne âgée, prendre place à l'arrière. Parmi les résolutions de rentrée, voici celles que DK'Bus Marine entend promouvoir chaque mois à travers sa campagne de sensibilisation « Les petits plus pour mieux vivre en bus ».
Cinq règles élémentaires de bonne conduite mises en scène de façon ludique sur le réseau et dans les écoles (affiches, dépliants, équipes d'accompagnement) pour que le respect d'autrui soit au cœur des déplacements urbains. Un jeu-concours doté de nombreux lots est d'ailleurs organisé pour que les voyageurs définissent eux-même le « 6ème petit plus ». Alors, à vos crayons !

Plus sur www.dkbus.com

INFOS INFOS INFOS...

Fin des travaux

Saint-Georges-sur-l'Aa : chemin de Halage.
Gravelines : rue des Enrochements
Armbouts-Cappel : rue de la Petite Chapelle.
Dunkerque-Petite-Synthe : avenue de Petite-Synthe (quais de bus).
Dunkerque-centre : place Jean-Bart, rue Clémenceau, boulevard Ste Barbe et rue du Sud.
Dunkerque-Rosendaël : rue Félix Coquelle (3ème phase).

Projets

Cappelle-la-Grande : réfection de la rue Auguste Deblock, du 1er octobre au 16 novembre.
Coudekerque-Branche : réfection de la rue Lamartine, du 10 septembre au 9 novembre.
Dunkerque-Rosendaël : réfection de la rue Elisée Willaert, du 10 septembre au 9 novembre.
Dunkerque-Malo-les-Bains : aménagement de deux quais de bus, place Paul Asseman, du 10 septembre au 5 octobre ; réfection de la rue Gaspard Malo, du 17 septembre au 30 novembre.
Leffrinckoucke : aménagement de deux quais de bus, rue Stéphane Salomon, du 17 septembre au 5 octobre.

Bus

Prenez note ! Des modifications définitives de tracés et/ou d'horaires sont entrés en vigueur sur les lignes 7, 8 et A.
Ligne 7 : tracé modifié entre les arrêts"Progrès" à Fort-Mardyck et "Palais du Littoral" à Grande-Synthe. Après l'arrêt "Progrès", le bus rejoint les arrêts "rue du Moulin", "Allende" et "Papin" avant de reprendre son itinéraire habituel.
Ligne 8 : horaires et tracés modifiés par un rallongement de la ligne de la zone industrielle de Petite-Synthe à Sollac-Mardyck. Dans le centre-ville de Dunkerque, la ligne est prolongée au-delà de la gare pour rejoindre le site Neptune et le lycée Guy Debeire avant d'atteindre son terminus, place Paul asseman.
Ligne A : l'arrêt situé avenue de Dunkerque à Grand-Fort-Philippe n'est plus desservi. Il passe désormais par la rue du Maréchal Foch avant de faire son terminus boulevard Carnot.

POUR EN SAVOIR PLUS

Transport

Services à la demande
N° Illico : 0800 175 177
DK'Bus Marine - Agence commerciale
12, place de la Gare - 59140 Dunkerque
Tél. 03 28 59 00 78

Voirie

Régie voirie
Boulevard Desmidt - 59640 Dunkerque
Tél. 03 28 25 92 70

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:49 Page 10

Le plan d'actions de la charte déchets

Les résolutions de la charte se déclinent en 41 actions opérationnelles.

On s'en souvient, la charte de gestion des déchets « pour un territoire responsable et exemplaire » a été approuvée par le Conseil de Communauté en juin 2006. Elle fixe les grandes orientations, mais encore faut-il, pour la traduire concrètement, bâtir un plan d'actions. C'est chose faite, le document a été présenté à la commission consultative des services publics en février dernier.

Un agent de la Communauté urbaine, Rébecca Guignard, directement rattaché à au directeur général des services techniques, est chargé du suivi et de la mise en œuvre de la Charte. Le plan se décline en sept axes et 41 actions qui, toutes, concourent à la réduction des déchets (car le meilleur est celui que l'on ne produit pas), au réemploi, à la valorisation matière et, en dernière extrémité, à la valorisation énergétique.

Si certains points du plan d'actions s'inscrivent dans le long terme, beaucoup sont engagés et ont déjà composé le sommaire de ces colonnes. Il s'agit en somme de :

- diminuer les déchets à la source (suppression des sacs de caisse, compostage individuel…) ;
- développer de nouveaux outils de recyclage (ressourcerie, par exemple) ;
- améliorer les outils existants (adaptation techniques du tri au logement collectif, adaptation des tournées de collecte…) ;
- étendre les « flux de recyclage » (extension des dotations de la Verte, collectes spécifiques en déchèterie…) ;
- améliorer la qualité du service (plan de collecte, adaptation aux spécificités, saisonnières par exemple, des communes…) ;
- sensibiliser et conseiller les usagers pour un meilleur tri ;
- animer le territoire par une approche cohérente et concertée avec les partenaires de la CUD dans l'objectif de mieux gérer les déchets.

Pour chacune de ces actions, un référent et des outils techniques sont définis. De même que des indicateurs de réalisation et d'évaluation.

Noël Toulouse,
chargé du plan des circuits de collecte des déchets ménagers

« Le territoire de la Communauté urbaine est partagé en 72 secteurs de collecte. Pour chacun d'eux, il convient d'optimiser les itinéraires des camions de ramassage, en fonction de la signalisation, de la circulation, etc. Pour le personnel c'est une question de sécurité au travail et pour les usagers cela garantit la régularité des horaires de passage. »

le mag N°115 pages 2a11OK 27/08/07 15:49 Page 11

TRI SÉLECTIF • Événements

Ici aussi, je trie

Éco-Emballages a mené une campagne de sensibilisation, baptisée « Ici aussi, je trie », sur les grands événements de l'été : le tour de France cycliste, le Printemps de Bourges, le festival des Vieilles Charrues, les Eurockéennes de Belfort, etc. Ces rassemblements populaires ont mis en place des points de collecte sélective et sensibilisé leurs équipes techniques et leur public en s'affirmant « partenaires environnement ».

Une initiative à laquelle la Communauté urbaine s'est bien évidemment associée en accueillant le Tour de France, puis, fin août, le championnat du monde de kitesurf, premier événement sportif labellisé « clean event ». Sur le village duquel elle présentait des animations sur le thème de l'environnement (tri sélectif, économies d'énergie, etc) et du développement durable.

Au palmarès des trieurs

À chaque déchargement des bennes de ramassage, sur les 72 secteurs qui partagent l'agglomération, Triselec effectue un contrôle visuel de la qualité des collectes sélectives, leur attribue une note et engrange toutes ces statistiques. Bravo donc aux cinq secteurs champions de la Bleue, début août : Petite-Synthe en première place (1), Coudekerque-Branche en deuxième place (2), Rosendaël troisième (3), puis Dunkerque/Téteghem (4) et Cappelle-la-Grande (5).

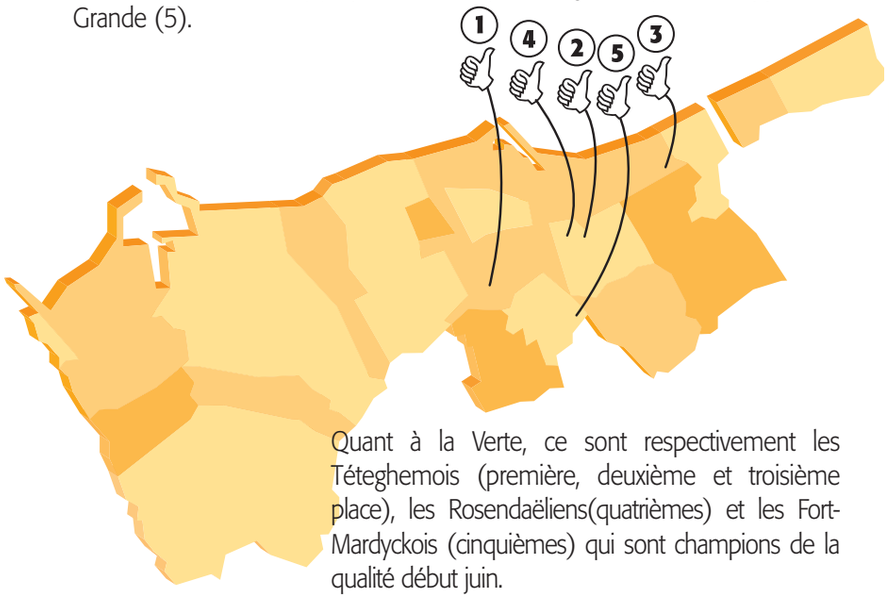

Quant à la Verte, ce sont respectivement les Téteghemois (première, deuxième et troisième place), les Rosendaëliens(quatrièmes) et les Fort-Mardyckois (cinquièmes) qui sont champions de la qualité début juin.

INFOS INFOS INFOS...

LES TRUCS DU TRI

Dans la bleue, le métal...

Aérosols et bidons

Boîtes métalliques et barquettes aluminium

Boîtes de conserves et canettes

Les déchets de la bleue doivent être jétés en vrac, pas en sac.

Un problème ou une question concernant le tri ou la collecte des déchets (ramassage, bacs de collecte, déchèteries) ? Appelez le numéro vert……

Numéro Vert 08 00 22 45 57
APPEL GRATUIT

Les déchèteries

En période estivale elles sont ouvertes, du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30. Les dimanche et jours fériés de 8h30 à12h15.

POUR EN SAVOIR PLUS

Direction de l'écologie urbaine
Régie de collecte des ordures ménagères
Rue A. Carrel - 59640 Petite-Synthe

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets fait apparaître qu'en 2006 : 25 237 tonnes de déchets valorisables, 5 915 tonnes de biodéchets et 60 130 tonnes de déchets résiduels ont été traités sur le territoire de la Communauté urbaine.
Le coût annuel par habitant est de 27 euros pour les déchets valorisables, 32 euros pour les biodéchets et 57 euros pour les déchets résiduels.

Pour une gestion durable de l'eau

Le Dunkerquois et l'Audomarois font cause commune pour garantir à long terme le bon état des ressources en eau.

« Opération concertée de maîtrise des risques pour la qualité de l'eau du bassin-versant Nord-Audomarois ". C'est autour de ce savant sujet qu'élus et techniciens de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer (CASO), du Syndicat Mixte pour l'Alimentation en Eau de la Région de Dunkerque (SMAERD) et des institutions partenaires (Agence de l'eau, Chambres consulaires,…) se sont réunis le 20 juin à Tilques.

Objectif ? Réfléchir en amont aux actions qui permettront de garantir d'ici 2015 le bon état des milieux aquatiques de l'Audomarois, tel que l'exige la directive européenne sur l'eau.

Car ne l'oublions pas. L'eau de notre robinet provient de la nappe du champ captant de Houlle-Moulle. Une nappe phréatique dont l'appartenance au bassin-versant Nord-Audomarois (zone de recueillement des différentes sources en eau sur 130 km^2) nécessite des réponses quant à l'impact de l'activité humaine (domestique, agricole, artisanale, industrielle, publique) sur le cycle de l'eau.

C'est pourquoi une carte précise des zones à risques potentiels sera dressée jusqu'au printemps 2008. Etablie à partir d'enquêtes de terrain, elle permettra aux bureaux d'études et aux scientifiques :

- de mieux comprendre les relations qu'entretiennent la nappe de la craie et les cours d'eau du bassin-versant ;
- d'apporter aux usagers de l'eau des conseils adaptés à leurs pratiques.

Une démarche de sensibilisation qui se traduira par tout un ensemble d'actions suivis d'un accompagnement technique, financier mais aussi pédagogique. Pour que la gestion de l'eau s'inscrive durablement…

Le bassin-versant Nord-Audomarois comprend différentes sources d'eau à préserver, à l'image du marais de Tilques.

Bernard Horent,
jardinier à la ville de Grande-Synthe

"Pour réduire au maximum l'évaporation d'eau, nous plantons de manière serrée en dispersant des écorces broyées sur le sol. Nous veillons également à réutiliser le plus possible les eaux de pluie".

INAUGURATION • Station d'épuration

Première pierre posée

La Lyonnaise a posé la première pierre de la future station d'épuration à Coudekerque-Branche le 6 juillet, en présence du maire, André Delattre, du président de la CUD, Michel Delebarre, du PDG de Lyonnaise des Eaux, Bernard Guirkinger, et de Alain Strebelle, directeur général de l'Agence de l'eau Artois Picardie. Au terme d'un chantier de deux ans (sans que l'activité de la station soit interrompue), entrera donc en fonction un nouvel équipement caractérisé par l'exigence de haute qualité environnementale. Il offrira une qualité de traitement supérieure, notamment en ce qui concerne les eaux de baignade, et les eaux pluviales. Les riverains seront informés de l'évolution du chantier par une lettre régulière.

CHANTIER • Agglo

Opérations de curage

Voici le programme prévisionnel d'entretien préventif des réseaux du mois de septembre. Un planning donné sous réserve que le planning de juillet/août ait été achevé et que les conditions climatiques le permettent.

- Curage de l'ensemble des bouches d'égouts situées à, **Saint-Pol-sur-Mer** et **Téteghem**.
- Curage préventif des collecteurs d'eaux usées à **Mardyck**, **Grande-Synthe**, **Cappelle-la-Grande** et **Coudekerque-Branche**.

ENTRETIEN • Agglo

Les chantiers en cours

Placés sous maîtrise d'ouvrage et/ou maîtrise d'œuvre communautaire, voici les travaux menés actuellement sur le réseau d'eau potable et d'assainissement de l'agglomération. Donné à titre indicatif, l'échéancier peut être perturbé par les conditions météorologiques et/ou l'organisation technique des opérations.

Loon-Plage : reconstruction du réseau d'assainissement, rues du Gai Logis, du Parc et Benjamin Caillet, jusqu'au 21 septembre (coût : 412 000 €).
Cappelle-la-Grande : reconstruction du collecteur d'eaux pluviales, rue du Kromenhouck, du 3 septembre au 2 novembre.
Coudekerque-Branche : renouvellement des canalisations et branchements d'eau potable, place de la Liberté du 6 août au 28 septembre et rue Michelet du 20 août au 5 octobre.
Dunkerque : extension du réseau d'assainissement, impasse de l'Eclusier, du 20 août au 28 septembre ; réhabilitation du réseau d'assainissement et reprise des branchements, rue Saint Jean, du 3 au 28 septembre.
Leffrinckoucke : renforcement des canalisations d'eau potable, place de la Gare et rue des Anciens Combattants, du 3 au 21 septembre.

> **Cure de jouvence sur le réseau d'assainissement, à Loon-Plage.**

Fin de travaux

Voici les interventions qui viennent de s'achever sur le réseau d'assainissement et d'eau potable communautaire :

Gravelines : renouvellement de canalisation d'eau potable et branchements, rue de Dunkerque (2ème section).
Bourbourg : extension du réseau d'eaux usées, rue du Guindal.
Saint-Pol-sur-Mer : renouvellement des branchements d'eau potable, rues Pottier, Flamand, Drouineau et Raymond.
Cappelle-la-Grande : reconstruction du réseau d'assainissement, rue Deblock.
Coudekerque-Branche : reconstruction du réseau d'assainissement, rues Lamartine, Michelet et place de la Liberté ; reprise des branchements place de l'Hôtel de ville.
Dunkerque : reconstruction du collecteur unitaire et des branchements, rue de Normandie (2ème phase) ; réhabilitation de branchements d'assainissement, rue Marengo ; renouvellement de canalisation et branchements d'eau potable, rues Gaspard Malo et de Normandie ; reprise des branchements d'eau potable, rue Elisée Willaert et place du Palais de justice.
Leffrinckoucke : reconstruction des collecteurs d'eaux usées et pluviales, place de la Gare.

Chantiers à venir

Des travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable sont prévus prochainement sur l'agglomération. Voici les communes concernées :

Coudekerque-Branche : reconstruction de branchements d'eau potable, rue des Capucines, courant octobre.
Dunkerque : renouvellement de canalisation et branchements d'eau potable, rues Albert Cys, Saint-Jean et de Flandres, à partir d'octobre.
Leffrinckoucke : reconstruction des collecteurs d'eaux pluviales, rue Catroux, courant octobre.
Zuydcoote : reconstruction des collecteurs d'eaux pluviales, rue de la Résistance, courant octobre.

POUR EN SAVOIR PLUS

Assainissement
Dératisation, raccordement au tout-à-l'égout...
Régie de collecte et traitement des eaux usées
Rue Montesquieu - 59210 Coudekerque-Branche
Tél. 03 28 51 90 70.

À haute performance énergétique

Le nouveau groupe scolaire de la ZAC des Bassins sera très peu gourmand en énergie.

L'école des Bassins accueillera les enfants des familles du quartier du Grand Large, mais aussi de celui de la Petite Chapelle.

Il devrait même faire référence en la matière parmi les bâtiments construits par la Communauté urbaine. On connaissait la haute qualité environnementale (HQE), voilà la haute performance énergétique (HPE). La nouvelle école des Bassins, actuellement en construction près du nouveau lycée des métiers, sera la première du genre dans l'agglomération.

Tout l'arsenal des procédés techniques y est déployé pour limiter au maximum ses consommations d'énergie (chauffage, éclairage, etc) et d'eau, lorsqu'elle ouvrira début 2008. L'isolation des toitures et des murs sera renforcée, tous les ponts thermiques combattus, les fenêtres posées en triple vitrage. La chaufferie sera raccordée au réseau de chauffage urbain, les eaux de pluie récupérées et l'eau chaude sanitaire produite par une installation solaire. En orientant les surfaces vitrées le plus au sud possible, on laissera pénétrer au maximum la lumière naturelle. Quant à l'éclairage artificiel, il sera rendu moins énergivore grâce à des ampoules basse consommation et des détecteurs de présence et de luminosité. De plus, l'air intérieur sera filtré afin de ne pas laisser pénétrer plus de 0,10 mg de COV (composé organiques volatiles) par mètre cube d'air, annonce Jean-Luc Roussel, l'architecte.

L'intérêt est bien sûr économique, car le coût de l'énergie ne s'annonce pas à la baisse. Mais aussi écologique, et de ce point de vue la consommation de la nouvelle école devrait être de 25 % inférieure à la réglementation thermique la plus stricte en vigueur (la RT 2005). Selon les calculs des techniciens de la Direction Énergie de la CUD, plus de 37 tonnes/an de rejets de CO_2 dans l'atmosphère seront évités.

Jean-Luc Roussel,
Atelier 3A, architecte de l'école des Bassins

« Ce bâtiment devrait être parmi les dix plus performants de France, en la matière. À mon sens, de tous les critères HQE et de haute performance énergétique, les plus importants ont trait à la santé, surtout dans une école. Avec un air filtré, une ventilation hygiénique des classes, pour éviter les poussières, les pollens, les COV, etc. »

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE Agglo

L'énergie au Salon habitat

Cette année encore, la Communauté urbaine sera présente lors du Salon de l'Habitat, au Kursaal, les 28, 29 et 30 septembre. Ce sera une façon pour la Direction Énergie de la CUD de souffler la première bougie de l'opération « Réflexénergie » et de la convention signée l'an dernier avec EDF pour soutenir le fonds communautaire d'aides aux économies d'énergie. Ce dernier a connu, depuis, le succès que l'on sait et dont nous vous relatons chaque mois l'évolution du nombre de dossiers validés.
Aujourd'hui, en plus des aides attribuées pour l'isolation et pour les énergies renouvelables (systèmes solaires notamment), la Communauté urbaine s'apprête à soutenir l'installation de chauffages énergétiquement performants. Tous renseignements seront bientôt délivrés par les conseillers énergie de la CUD. Par ailleurs, lors du salon de l'Habitat, une conférence gratuite et ouverte au grand public comme aux professionnels traitera, le vendredi 28 à 18 h, du « diagnostic énergétique dans votre habitat ».

> **Le 30 septembre 2006, la CUD et EDF signaient la convention de partenariat en faveur du fonds communautaire d'aides aux économies d'énergie.**

Réflexénergie®
Dunkerque Grand Littoral

CHANTIERS Agglo

Effacement des réseaux électriques

Les câbles aériens continuent de disparaître du paysage de nos rues. Des chantiers d'effacement des réseaux basse tension vont démarrer ou sont en cours :
- rue de la Petite Chapelle (à compter du 27 août) et rue Verte (à compter du 27 septembre) à **Armbouts-Cappel**,
- rue de Gravelines à **Bourbourg** (à compter du 3 septembre),
- rue Deblock et rue Latérale à **Cappelle-la-Grande** (à partir du 3 septembre)
- allée des Goélettes, rue de l'Abbé-Catry (à compter du 3 septembre) et impasse des marins (à compter du 17 septembre) à **Bray-Dunes** (du 18 juin au 27 juillet),
- avenue du Large (côté pair), rue Gaspar Malo, rue Willaert (à compter du 27 août), rue Bagatelle (à compter du 10 septembre) et rue de l'Hôtel de Ville (à compter du 24 septembre) à **Malo-les-Bains**,
- rue du Contour du Sud (à compter du 27 août) et ruelle des Pêcheurs (à compter du 24 septembre) à **Fort-Mardyck**,
- place de la Gare, rue des Anciens Combattants et rue Thévenon (à compter du 27 août) à **Leffrinckoucke**.

INFOS INFOS INFOS...

Les permanences des conseillers énergie,

Les conseillers énergie vous accueillent à la Communauté urbaine de Dunkerque tous les lundis, mercredis et vendredis sur rendez vous.
Dans le cadre du partenariat avec Castorama Dunkerque, des permanences y auront lieu tous les mardis du mois de septembre de 10 h à 18 h, soit :
les mardis 4,11,18 et 25 septembre.

Numéro Vert 0800 283 675
APPEL GRATUIT

Facile à retenir, avec lettres du clavier cela donne
0 800 CUD NRJ

Réflexénergie en chiffres

Depuis le 1er juin 2006, les conseillers énergie de la Communauté urbaine ont reçu 1 235 personnes. Toutes souhaitent entreprendre des travaux d'amélioration d'isolation ou encore envisagent d'installer des panneaux solaires pour produire leur eau chaude sanitaire.
Depuis le 15 septembre 2006, date officielle du lancement de l'opération « Réflexénergie », 456 dossiers ont été retirés et 80 aides ont été accordées : 48 pour des travaux d'isolation et 32 pour des installations solaires. Le reste des dossiers retirés est en cours d'élaboration (pour qu'un dossier soit complet il faut notamment fournir des devis) ce n'est donc qu'une question de temps…

Réflexénergie du mois

Marché libre de l'énergie : prudence

Depuis le 1er juillet, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence pour les particuliers, désormais libres de choisir leur fournisseur de gaz ou d'électricité. Opportunité ou cadeau empoisonné ? L' UFC - Que choisir incite à la prudence et tire la leçon de l'ouverture du marché pour les professionnels, il y a trois ans. Au début, les prix du marché étaient alléchants, mais au final les factures ont augmenté de 66 % ! Certains ont voulu revenir au tarif réglementé, en vain.
Pour le particulier, le principe est le même. « Si vous souscrivez une offre de marché, vous ne pourrez plus revenir en arrière et bénéficier à nouveau des tarifs réglementés, » indique le ministère de l'Écologie et du Développement durable.
www.ecologie.gouv.fr

En application de la loi relative à la démocratie de proximité et conformément à la délibération par le conseil communautaire du 27 mars 2003, l'équivalent de deux pages du *Mag'* est consacré à l'expression des élus. La répartition de l'espace se fait à la proportionnelle des différents groupes (tels définis par le règlement intérieur) au sein du conseil de communauté. Avec un minimum de 1/80e réservé aux conseillers individuels n'appartenant pas à un groupe politique.

1, passage Pierre et Marie Curie
59140 Dunkerque

Groupe Union pour le littoral (UMP - UDF)

DES ECONOMIES A ENVISAGER…

Le Premier Ministre, François FILLON, a annoncé le 3 juillet dernier que « les dotations de l'Etat allouées aux Collectivités ne pourront pas, globalement, croître au-delà de l'inflation en 2008 ».

Enfin une décision courageuse… Car il ne suffit pas de s'offusquer de l'état de nos finances publiques comme l'a fait, notamment, Mme ROYAL, mais encore faut-il prendre des mesures pour les améliorer. L'Etat a donc sommé les Collectivités Locales de réduire leurs dépenses. C'est exactement ce que nous ne cessons de demander à la Communauté Urbaine depuis de nombreuses années. Mais ne nous faites pas dire ce que nous n'avons jamais dit. Des dépenses sont incompressibles et d'autres parfaitement utiles, voire même génératrices d'emplois et de croissance. Mais de nombreuses économies auraient pu être envisagées. Un seul exemple : le Parc animalier de Fort-Mardyck dont nous n'avons cessé de dire et d'écrire qu'il serait un gouffre financier et qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être le parc familial imaginé par ses créateurs sous forme d'une « Petite Ferme » agrémentée de petits oiseaux et de deux ou trois singes pour faire rire les enfants. Voyez son budget de l'exercice 2006. Les dépenses se sont élevées à un total de 1 163 260,90 euros et les recettes à 89 618,96 euros. Ainsi, reste à la charge de la Collectivité la somme de 1 073 641,90 euros, c'est-à-dire, pour les plus anciens d'entre-nous, plus de 7 millions de francs. Ainsi, désormais, quand on vous dira « Désengagement de l'Etat », vous répondrez « Zoo de Fort-Mardyck ».

67, rue de l'Amiral Ronarch
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 66 33 22
particom@free.fr

Groupe des élus communistes et républicains

Y'A PAS EU D'ÉTÉ.

Ce n'est pas seulement une question de météo. Plus que jamais les mauvais coups ont plu sur ceux qui ne vivent pas du profit réalisé aux dépens de salariés exploités.

Sale temps en effet pour ces malades dont la ministre de la santé dit qu'il faut les responsabiliser. Elle n'a pas encore dit punir. Ceux qui souffrent, atteints de maladies, comme ceux empoisonnés par l'amiante apprécieront.

Sale temps aussi pour ceux qui, comme notre jeunesse à qui on va supprimer 17 000 postes d'enseignants, ont besoin de services publics gages d'égalité. Sale temps encore pour les salariés avec la remise en cause du CDI.

La liste est longue de ceux pour qui il fait sale temps.

Pour notre Président de la République par contre, il a fait beau sur ses vacances dans une villa prêtée par des amis, car il a des amis, estimée à 20 000 € par semaine. Chacun pourra calculer le temps de travail nécessaire pour gagner cette semaine.

Nicolas est un bon ami et il leur rendra ce qu'ils lui ont prêté, avec des lois en leur faveur leur permettant d'hériter sans compter, remettant en cause le droit de grève, détruisant les services publics et instaurant le bouclier fiscal.

Il est temps pour tous ceux qui veulent qu'il ne fasse pas toujours beau pour les même d'organiser la résistance et la riposte. Ils peuvent compter sur les communistes et leurs élus.

http://verts-nord-littoral.ouvaton.org/
27, rue du Maréchal French
59140 Dunkerque - 03 28 26 59 78

L'Écologie - Les verts

Texte non communiqué

10, rue Jean Bart
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 65 08 70

Philippe Eymery

ABATTOIR : L'ADDITION SERA SALÉE

Garantie d'emprunt, investissement de 659 389,48 € TTC pour la chaîne d'abattage des moutons … !
Beaucoup de sacrifices consentis par la CUD pour une faillite annoncée.
Dommage qu'ils ne m'aient pas écouté.

20, avenue de la Libération
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 66 35 70

Groupe républicain d'intérêts communautaires

Un gouvernement show et froid

La météo de cet été fut maussade et on sortit plus les coupe-vent et les lainages que les maillots de bain. Sans vouloir faire de mauvais jeu de mot, on peut pourtant affirmer que l'été fut show. Le bouillant Président de la République a en effet continué à faire le sien, parfois au mépris de la bienséance, souvent avec un aplomb et un cynisme de mauvais aloi. Dernier exemple en date : le triste fait divers de Roubaix Alors que Nicolas Sarkozy a été aux responsabilités depuis 5 ans, ses propositions sur la récidive de la délinquance sexuelle sont annoncées comme s'il découvrait le sujet. Il ne s'agit pas aujourd'hui de rester dans l'imprécation ou la compassion, mais de décider que demain ces drames soient évités par la mise en place d'une politique de l'incarcération.
Il faut que chaque homme ou chaque femme qui purge une peine soit pris en charge dès qu'on l'enferme. Il est aberrant que l'on attende la fin de la peine pour envisager un traitement, et plus encore que l'on décide un enfermement au-delà de la peine.
Les textes existent, mais les moyens ne sont pas à la hauteur. Ce qui est important c'est la mise en place d'une politique de réinsertion pour chaque détenu et un plan de lutte contre la récidive par la prise en charge de toutes les pathologies dès l'application de la peine.

Service minimum : un projet hypocrite et dangereux

Le gouvernement a décidé coûte que coûte de faire passer son projet de loi sur le service minimum dans les transports, projet rejeté par les représentants des salariés, les syndicats et de l'ensemble la gauche.
Ce projet de loi ne répond pas aux problèmes rencontrés par les usagers des transports : seuls 3% des incidents ayant entraîné une perturbation du trafic sont liés à un mouvement social ou à une grève.
S'il souhaite véritablement mettre en place une continuité du service, le gouvernement ferait mieux de s'attaquer aux 97 % imputables à des incidents techniques, des problèmes de vétusté du matériel et l'absence de personnels. Cette initiative est par ailleurs en complet décalage avec le contexte social, puisque le nombre de jours de grève est historiquement bas. Les dispositifs de régulation des conflits issus de la concertation sociale ont fait la preuve de leur utilité à la SNCF et à la RATP : alerte sociale pour prévenir les grèves, information des usagers sur les dessertes maintenues, et maintien de 33 % (SNCF) et 50 % (RATP) du trafic les jours de grève.
L'obligation faite au salarié de déclarer son intention de faire grève 48 heures avant un conflit est incompatible avec le libre exercice du droit de grève qui émane de la démarche collective du dépôt de préavis par une organisation syndicale représentative. Il en est de même pour les dispositions qui permettent l'organisation d'une consultation du personnel à l'initiative, notamment, de l'employeur. Cette disposition est inacceptable car elle met volontairement en cause la crédibilité des organisations syndicales, au risque de détériorer profondément les relations sociales dans ces entreprises.
Le Premier Ministre (en fait le porte parole du Président de la République), songe déjà à étendre ce projet à d'autres secteurs. Il en pose en tout cas un préavis…

Poudre aux yeux

Le projet de loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat est une poudre que le gouvernement jette aux yeux des Français. Il aura pour principal effet une dégradation des conditions de travail et un ralentissement des créations d'emplois, sans aucun effet sur le pouvoir d'achat des Français.
Seul un tiers des salariés pourra bénéficier de la détaxation des heures supplémentaires. Les salariés ne choisiront pas leur temps de travail, seuls les employeurs pouvant en décider, et la principale conséquence sera une intensification et une dégradation des conditions de travail de nombreux salariés.
Cette mesure contribuera à asphyxier les régimes de protection sociale, employeurs et salariés étant expressément incités à sous-déclarer le temps réel de travail. Et elle jouera pleinement contre l'emploi, les employeurs étant financièrement incités à recourir aux heures supplémentaires plutôt qu'à embaucher.
L'abaissement du bouclier fiscal à 50 % des revenus constitue une course au moins disant fiscal qui s'opèrera au bénéfice exclusif des plus grandes fortunes. Destiné à remettre en cause l'impôt sur la fortune, il représente un cadeau fiscal de 45 000 euros pour les 13 000 foyers disposant d'un patrimoine supérieur à 7 millions d'euros qui capteront ainsi les trois quarts du bénéfice total du bouclier (810 millions d'euros pour 235 000 ménages). Les 90% de Français qui gagnent moins de 3 000 euros par mois n'y gagneront rien alors même que les plus fortunés y gagneront près de 4 SMIC par mois : difficile dès lors de parler de revalorisation du travail !
La suppression de l'essentiel des droits de succession, alors que 75 % des successions échappent aujourd'hui à toute imposition, s'opèrera au bénéfice des 10 % de Français les plus fortunés qui détiennent 50 % du patrimoine du pays : difficile de parler de justice fiscale quand on subventionne les pires inégalités sur fonds publics !
La déduction de l'impôt sur le revenu de 20 % des intérêts versés pour l'achat d'une habitation favorisera la hausse des prix, dès lors que cette réforme ne sera pas réservée aux primo-accédants, et aggravera encore les inégalités puisqu'elle bénéficiera principalement aux plus gros emprunts. Il eut été plus efficace et plus juste d'utiliser ces 3 milliards d'euros à l'élargissement du bénéfice du prêt à taux zéro.
Au prétexte de favoriser la transparence dans l'octroi des « parachutes dorés », le projet de loi se borne à renvoyer aux conseils d'administration des grandes entreprises le soin de lutter contre les abus, ce qui revient à ne strictement rien changer aux pratiques actuelles.
On le voit déjà, le gouvernement a décidé et faire voter par l'assemblée et d'appliquer froidement des mesures antisociales… tout en faisant son show.

COMMERCE • nouveau

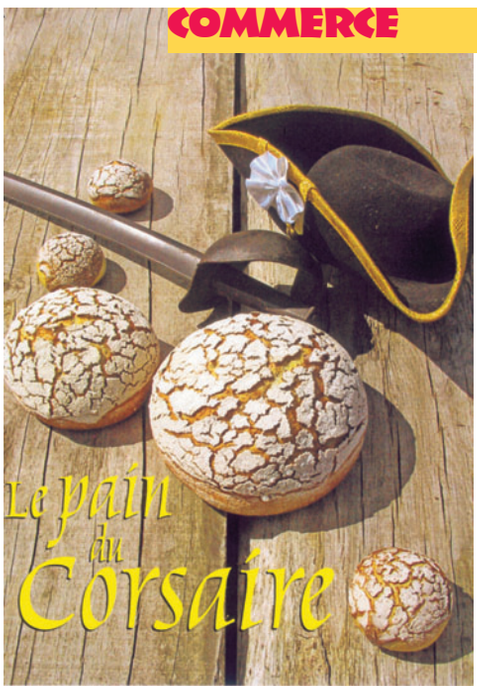

> **Goûtez donc le pain du corsaire !**

Le Pain du corsaire

Il est désormais présent dans une vingtaine de boulangeries, dans l'agglomération et même un peu au-delà. C'est le Pain du corsaire : une boule de 600 grammes à la croûte façon léopard, à la mie assez serrée, dense, pas trop blanche, au goût des flamands, en tout cas des Dunkerquois. À emporter en haute mer.
Comme sa variante pour petit pain individuel, « le Boulet de Jean Bart », ce pain est pétri lentement, et fermenté tout aussi doucement. Une recette de rudes travailleurs, toujours appréciée de nos jours. Elle est proposée par Michel Cordonnier, le formateur « côté farine » du CEFRAL, le Centre de formation des métiers de bouche Jean-Pierre Delbé, à la demande de la confrérie des Talmeliers. La recette est inspirée d'écrits retrouvés de l'époque de Jean Bart, « remise au goût du jour », précise Jean-Paul Delcourt, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque, lui-même du métier.
Les boulangers du Dunkerquois sont fortement incités par leur syndicat à proposer cette spécialité à leur clientèle. Il s'agit de renforcer leur image, d'affirmer une personnalité locale goûteuse. Un plan de communication devrait appuyer cette initiative.

LESIEUR • Maison de l'emploi

Une réponse globale pour les biocarburants

Avant la fin de cette année 2007, le site Lesieur de Coudekerque-Branche et Cappelle-la-Grande sera l'opérateur d'une unité de production de carburant biodiesel d'une capacité de plus de 200 000 tonnes pour le compte de Diester Industrie. La construction avance grand train, les délais sont très courts.
En même temps, il fallait constituer une équipe compétente pour exploiter l'installation, formée à la fois de 14 nouveaux embauchés et de six anciens du site en évolution de carrière. Deux postes d'anciens à pourvoir nécessitaient en outre des embauches. Thierry Hantschoewerker, directeur de site, s'est tourné vers l'agence de développement économique Dunkerque Promotion, qui elle-même a demandé à la Maison de l'emploi (MDE) de fédérer les efforts. Au 1er septembre, toutes les embauches étaient finalisées et une première partie des formations réalisée, aux soins du Greta de Calais. Une seconde session doit s'achever le 15 octobre. À l'heure.
Pour cela, il a fallu allier les compétences en ingénierie de formation et les financements de

> **Le chantier de construction de l'unité de Diester sur le site Lesieur.**

l'Assedic, du Conseil régional et de l'organisme paritaire de branche. Mais aussi mobiliser les acteurs du recrutement (ANPE, PLIE…) pour toucher les bons publics. Au coeur du dispositif, le pôle emploi de la MDE, un carrefour pour mettre en œuvre une intelligence de territoire.

COUP DUR ● Port

Dunkerque touché par Dean

100 % des bananeraies martiniquaises et 70 % des plantations guadeloupéennes sont à terre après le passage du cyclone Dean. La banane des Antilles françaises est le premier trafic de notre terminal à conteneurs. Le Port autonome a exprimé sa solidarité aux producteurs antillais. Plus d'une centaine d'emplois directs et indirects sont liés à la banane dans le Dunkerquois. Les emplois logistiques mériteront une attention toute particulière.

> **Le porte conteneur réfrigéré du service Antilles de Cma-Cgm à l'escale au port ouest.**

LIGNES ● Port

L'Irlande de Dunkerque

La compagnie irlandaise de navigation au conteneur Eucon propose désormais chaque mercredi un départ direct de Dunkerque à destination de Dublin. Les exportateurs du Nord-Pas-de-Calais sont attendus les premiers à bord. L'Irlande, aujourd'hui l'une des économies les plus dynamiques d'Europe, est un client de plus en plus séduisant.

> **La première escale du Ragna de Eucon à Dunkerque.**

Martial Blanckaert,
coordinateur de la Maison de l'emploi :

« Cette action est représentative de ce qu'est une Maison de l'emploi : un modèle fédérateur de l'action publique et privée pour améliorer le service aux entreprises et aux demandeurs d'emploi ».

Les partenaires de l'économie et de l'insertion rassemblés à la Maison de l'emploi

Maison de l'emploi
66, rue des Chantiers de France
59140 Dunkerque
Tél. 03 28 22 64 00 - Fax 03 28 22 64 09
E-mail : mde@nordnet.fr

Dunkerque Promotion
Tél. 03 28 22 64 40 - Fax 03 28 22 64 41
E-mail : dkpromotion@dunkerquepromotion.org
Site Internet : www.dunkerquepromotion.org

Flandre Initiative
Tél. 03 28 22 64 88 - Fax 03 28 22 64 68
E-mail : flandre.initiative@wanadoo.fr

Flandre Création
Tél. 03 28 22 64 20 - Fax 03 28 26 17 79
E-mail : flandrecreation@wanadoo.fr

Entreprendre Ensemble
Tél. 03 28 22 64 26 - Fax 03 28 22 64 32
E-mail : plie@netinfo.fr

Mission locale d'agglomération
Tél. 03 28 22 64 90 - Fax 03 28 22 64 85
E-mail : mission.locale@entreprendre-ensemble.asso.fr

Chambre des métiers du Nord
Tél. 03 28 22 64 03 - Fax 03 28 22 64 04

DDTEFP
(Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle)
Tél. 03 28 22 64 10 - Fax 03 28 22 64 74

ECHOS...ECHOS...

CREA par l'IUT TC

Dès ce mois de septembre, les étudiants du département techniques de commercialisation de l'IUT de Dunkerque-Saint-Omer se mobilisent autour de l'opération CREA. Objectif : mettre à disposition temps et compétence pour réaliser des études de faisabilité au bénéfice de candidats créateurs ou repreneurs d'entreprises : étude de marché, de concurrence, d'implantation. Informations : 03 28 23 70 70, chantal.vandenbroucke@univ-littoral.fr

NSU à Eurofret

Négoce Services Utilitaires (NSU) s'implante en zone Eurofret, à Craywick, en lien direct avec le terminal conteneurs du port ouest. L'entreprise investit 250 000 euros pour un bâtiment de 600 m² sur une parcelle de 3 600 m² aménagée par la Chambre de commerce et d'industrie de Dunkerque. NSU est spécialisée dans la gestion et le recyclage de produits d'emballages industriels, essentiellement pour les transporteurs. En particulier de bois, mais aussi des plastiques, cartons et ferrailles.
Cette implantation, suivie par Dunkerque Promotion, représente à la clé la création de six emplois dans les trois ans.

Paysagement du port ouest

La Communauté urbaine et le Port autonome sont, on le sait, liés par une convention portant sur le paysagement de la zone industrielle du port ouest, conformément au Schéma d'environnement industriel.
Le Conseil de Communauté a approuvé, le 5 juillet, le programme triennal 2008-2009-2010. Celui-ci porte sur la plantation de 51 hectares, comprenant entre autres l'accompagnement paysager du barreau ferroviaire dit de Saint-Georges.
Le programme de 2008 comprend deux chantiers : un de 2,4 hectares à l'est de l'entreprise Nord Cacao, à Gravelines, et un autre de 2,5 hectares dans la ceinture verte de Mardyck. Le coût des plants et fournitures est estimé à 50 000 euros.

CULTURE • Dunkerque

26 Septembre 2007
La Maison de l'Europe Relais Europe Direct
Dunkerque Flandre
L'Association pour le Développement
des Langues sur le Littoral Dunkerquois
Journée Européenne des Langues
5, quai de la Citadelle - Dunkerque
03 28 21 00 16
14h à 17h : 27 pays, plusieurs langues : Je teste mes connaissances
- Séance ouverte aux enfants des centres de loisirs (7 à 12 ans)
- Jeux en ligne sur les sites Internet du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne
14h à 17h : Initiation aux langues
- 14h : Flamand
- 14h 45 : Néerlandais
- 15h 30 : Allemand
- 16h : Polonais
- 16h 45 : Roumain
17h 30 : Mots d'ici et d'ailleurs
Petit exercice de linguistique "européenne" à lire, à écouter et à rire !
18h 30 : Café langues
animé par l'association "Cité FAC", l'Atelier 12, digue de mer
ADLLD
Dunkerque Grand Littoral

7ème Journée européenne des langues

Envie de vous initier au flamand ? De découvrir le néerlandais, l'allemand, le polonais ou encore le roumain ? Cette opportunité vous sera offerte le 26 septembre à l'occasion de la Journée européenne des langues. Une initiative prise depuis 2001 par le Conseil de l'Europe et relayé localement par la Maison de l'Europe avec l'Association pour le développement des langues sur le littoral dunkerquois (ADLLD). Et ce, dans le but de :

- sensibiliser le public à l'importance de l'apprentissage des langues et au plurilinguisme pour permettre une meilleure compréhension des cultures;
- promouvoir la richesse linguistique et culturelle de l'Europe ;
- encourager l'apprentissage des langues tout au long de la vie, à l'école et au-dehors.

Ce jour-là, dès 14 h dans les locaux du Relais "Europe Direct" Dunkerque-Flandre (5, quai de la Citadelle), chacun pourra s'amuser à tester ses connaissances sur les vingt-sept pays de l'Union européenne ou jouer les polyglottes. S'en suivra à 17 h 30 un divertissant exercice de linguistique européenne. Histoire de s'entraîner avant le café-langues concocté à l'Atelier 12, digue de mer vers 18 h 30. Vous voulez tout savoir sur cet événement soutenu par la CUD ? Rendez-vous sur le nouveau site web de la Maison de l'Europe : www.maisoneuropedirectdunkerque.fr

PÉDAGOGIE • Dunkerque-Petite-Synthe

Développement durable : mode d'emploi

Le Centre d'information et d'éducation au développement durable (CIEDD) réalisé par la CUD ouvrira ses portes fin septembre.

Que c'est ce que le développement durable ? Comment l'appliquer au quotidien ? A ces questions souvent déstabilisantes, les habitants de l'agglomération auront bientôt toutes les réponses en se rendant sur le site du Centre de valorisation énergétique et organique (CVE/CVO) à Petite-Synthe. Là où s'ouvrira précisément dans quelques semaines le Centre d'information et d'éducation au développement durable (CIEDD).

Un nouvel équipement communautaire dont l'entrée gratuite permettra à chacun de se familiariser avec cette notion et de mieux saisir l'importance des enjeux mondiaux et locaux en matière de protection de l'environnement. Car la CUD souhaite plus que jamais inscrire ses actions dans la durée : "A travers cet outil pédagogique, nous voulons que chaque citoyen prenne conscience de sa responsabilité et montrer qu'il peut contribuer, avec les pouvoirs publics, à un développement plus respectueux de l'homme et de la nature" soulignent les vice-présidents communautaire impliqués dans le projet que sont Annick Janssens, Roméo Ragazzo, Daniel Hallo et Marcel Lefèvre.

Doté d'une mise en scène attractive, le centre se présentera comme une véritable plongée dans le développement durable. Et cela dès l'espace d'accueil jusqu'aux expositions temporaires, en passant par une exposition permanente et un espace central audiovisuel.

Ouvert aux scolaires (du CM2 au lycée et progressivement aux 6-10 ans), aux étudiants, aux maisons de quartiers ainsi qu'au grand public, il apportera en outre un message adapté à chaque type de visiteur.

Renseignements et réservations des animations au 03 28 60 06 94

HÉBERGEMENT • Agglo

Un centre européen de loisirs et d'accueil

Le Conseil de Communauté, réuni le 5 juillet, a approuvé le projet de construction d'un centre européen de loisirs et d'accueil sur deux pôles, à Dunkerque et Gravelines. Un troisième pôle pourra être envisagé ensuite à l'est de l'agglomération.
Un concours d'architecte va être lancé pour le programme du premier site, d'une capacité d'accueil de 164 lits, à Dunkerque dans le secteur du Grand Large. Ces projets répondent au besoin d'hébergement constaté pour « favoriser les échanges sportifs, culturels ou éducatifs, facteurs de développement du territoire et d'ouverture pour la population. »

ACCUEIL • Scolaires

Fonds de concours aux communes

La CUD soutient les communes pour l'accès de leurs écoliers aux équipements communautaires à vocation pédagogique. Le Conseil de communauté a approuvé l'octroi d'un fonds de concours (de 27 766 €) aux communes ayant acquitté des frais de transport et d'entrée, en 2006, pour l'accès de leurs écoliers au Musée portuaire, au Palais de l'univers ou au parc zoologique. Tout trois ont accueilli plus de 10 700 élèves de l'agglomération.

> **Les animations seront développées sur la base d'un projet pédagogique construit avec les enseignants.**

ECHOS...

Plantons le décor 2007/2008

L'opération « Plantons le décor » propose tout un choix de végétaux (arbres, arbustes champêtres, grimpants, fruitiers) à choisir dans le bon de commande disponible, fin septembre, dans les mairies de la Communauté urbaine, à l'Hôtel communautaire, au Lac d'Armbouts-Cappel (au service Information et Éducation au Développement Durable, tél 03.28.60.06.94) ou sur le site Internet de la CUD : www.dunkerquegrandlittoral.org
Attention, cette année il n'y aura qu'une seule livraison de végétaux, prévue le samedi 8 décembre, de 10 h à 16 h, au lac d'Armbouts-Cappel.
L'objectif de « Plantons le décor » est de contribuer au verdissement et de favoriser la plantation de végétaux régionaux par les particuliers, associations, établissements scolaires, entreprises et collectivités… 6 731 végétaux ont été plantés l'an dernier, et 45 nichoirs ont trouvé place dans les jardins de l'agglomération.

Au Bois des Forts

Une sortie pédagogique gratuite et sans inscription préalable, organisée par la CUD, vous attend le 7 octobre à 10 h. Baptisée "Couleur d'automne", elle vous invite à découvrir les origines du bois et à reconnaître les différentes espèces d'arbres qui le composent. Rendez-vous sur le parking de l'église de Coudekerque.
Renseignements au 03 28 60 06 94

Week-end nature

Soutenu par la CUD, le Centre d'initiation à l'environnement de Grande-Synthe vous propose ses animations pédagogiques de rentrée.
Au menu des prochains rendez-vous à la base du Puythouck : les chauves-souris (les 28 et 29 septembre de 19 h 30 à 21 h) et les champignons (le 30 septembre de 10 h à 11 h 30). Renseignements au 03 28 21 23 54

Elisabeth Dalmasso,
enseignante à l'IUFM
du Nord-Pas-de-Calais

"Savoir lire, écrire et compter est important mais être citoyen l'est tout autant. Et c'est faire preuve de citoyenneté que de se soucier de son environnement."

SPORT ADAPTÉ • Bray-Dunes

La parade des rosalies

C'est devenu une habitude. A chaque fin de saison estivale, les rues de la cité bray-dunoise deviennent le terrain de jeu préféré des rosalies. Vous savez, ces petites voitures à pédales de bord de plage qui font le bonheur des vacanciers ! Sauf que le 30 septembre, elles feront la joie non plus des touristes mais des personnes lourdement handicapées et leur famille.
Organisée dans le cadre du week-end « Sport en famille » par la Direction régionale de la jeunesse et des sports, la Ronde des six heures en rosalies est, depuis 1993, la rencontre privilégiée des athlètes déficients. L'occasion pour eux de participer à un événement autant festif que sportif.
Car il en faudra dans le mollet pour battre les 2916,6 km parcourus l'an dernier. Mais une chose est sûre : la motivation sera une nouvelle fois au rendez-vous pour les dizaines d'équipes qui se relaieront en permanence de 11 h à 17 h. D'autant que jongleurs, clowns, géants, magiciens et musiciens animeront la course le long du circuit s'étirant sur 1,5 km. Quinzième anniversaire oblige ! Une ambiance de fête et de solidarité à laquelle ne pouvait manquer de s'associer, entre autres, la Communauté urbaine de Dunkerque.
Renseignements au 03 20 03 65 84 ou sur www.sportadapte5962.org

PATRIMOINE • Dunkerque

Le patrimoine et ses métiers

Les 15 et 16 septembre, les journées du patrimoine invitent le public à (re)découvrir son histoire.

Les traditionnelles journées (à l'origine nationales puis européennes) sont, cette année, consacrées aux métiers du patrimoine. Dont on découvrira quelques-uns des secrets, à Dunkerque, avec le musée portuaire (autour de la restauration des œuvres), avec les Archives (autour du service et de ses missions), ou encore avec le Lieu d'art et action contemporaine (autour de la conservation et de la restauration liées aux arts graphiques)…
Mais le programme des 15 et 16 septembre dépasse de loin ce seul thème. Et, du fond des cales du Duchesse Anne ou du bateau-feu Sandettie aux plus haut des 58 mètres du beffroi (classé au patrimoine mondial de l'humanité), le choix de visites est large. On se plongera dans le Dunkerque fortifié du XVII[e] siècle, on découvrira les mutations architecturales de l'église Saint-Éloi, la statuaire publique et ses « héros de bronze », etc. Sans oublier l'incontournable patrimoine du troisième port de France ni l'architecture balnéaire et le Dunkerque de la Reconstruction…
Tout cela en musique, orgue ou cornemuses… Et au besoin sous la houlette du géant rosendaëlien Hilaire Patate, car les journées du patrimoine font aussi halte dans les quartiers. Avec leurs métiers d'hier, leurs légendes et croyances populaires telles celles attachées à la chapelle du Kruysbellaert, à Petite-Synthe, restaurée par l'association synthoise de promotion et d'initiative culturelle (ASPIC).

Plus sur www.ville-dunkerque.fr (agenda culturel) ou sur www.museeportuaire.fr

Dunkerque
COMMUNAUTÉ URBAINE
partenaire du sport

Les rendez-vous culturels

Le Jazz-Club fête ses 25 ans

Thierry Derckel Sextet

Les 25 bougies du Jazz-Club, dont la notoriété est aujourd'hui assise au niveau national, seront soufflées durant quatre jours de fêtes avec des musiciens de notre région, que le Jazz-Club a voulu mettre à l'honneur (Thierry Derckel Sextet), mais aussi des musiciens internationaux : avec une création proposée par le grand percussionniste argentin Minino Garaÿ et ses amis).

Jaime Torres

• Le 19 septembre, à 20 h 45, ***Thierry Derckel Sextet*** : Thierry Derckel (piano), Grégory Reynaert (sax), Guillaume Blanc (violon), Olivier Jacqueline (basse), Stéphane Wils (vibraphone, percussions) et Sébastien Dewaele (batterie).

© 2005 Francesca Truono
Minino Garaÿ

• Les 20, 21 et 22 septembre, à 20 h 45 : le quartet ***Jaime Torres (charango) / Gustavo Beytelmann (piano) / Magic Malik (flutes) / Minino Garaÿ (percussions)***.

Une création internationale (Argentine/France), avec quatre musiciens qui font fusionner la magie du charango andin et des flûtes indiennes avec les flamboyantes percussions du jazz et de la musique populaire argentine.

> **Figure de proue, avant et après**

Au musée portuaire, le travail de restauration sera illustré à travers des tableaux, une figure de proue et des bateaux du musée à flot.

À l'affiche

Un nouveau centre artistique à Gravelines

Le nouveau centre d'expression artistique, boulevard de l'Europe à Gravelines, sera inauguré le 30 septembre. Le nouvel équipement de quelque 2 000 m², financé par la ville et, à 35 %, par la Communauté urbaine, le Département et la Région, regroupe les trois écoles – de danse, des arts visuels, de musique – ainsi que l'harmonie batterie municipale.
Il se présente comme un véritable lieu d'échanges, à dimension d'agglomération, entre les différentes disciplines enseignées, mais aussi entre les artistes, les établissements scolaires et la population.
Dès l'inauguration, Magda Nemeth, professeur à l'école des arts visuels, présentera une exposition de ses sculptures. Puis, deux semaines de portes ouvertes, permettront au public de découvrir la vie de ce nouveau lieu culturel.

Centre d'expression artistique : 03 28 20 28 60

Agenda sportif

BASKET-BALL (ProA)
Sportica à Gravelines
29 septembre : BCM/Orléans à 20 h
Renseignements au 03 28 51 97 00 ou www.bcmgravelines.com

BASKET-BALL (NF1)
Salle Burnod à Dunkerque
15 septembre : USD/Strasbourg à 20 h
29 septembre : USD/Lot et Garonne à 20 h
Renseignements au 03 28 66 03 98 ou basketusdunkerque@wanadoo.fr

HANDBALL (D1)
Stades de Flandres à Dunkerque
15 septembre : USDK/Montpellier à 20 h
19 septembre : USDK/Ivry à 20 h
3 octobre : USDK/Créteil à 20 h
Renseignements au 03 28 66 00 95 ou www.usdkhandball.com

FOOTBALL (CFA1)
Stade Marcel Tribut à Dunkerque
8 septembre : USLD/Lens à 18 h
22 septembre : USLD/Wasquehal à 18 h
Renseignements au 03 28 63 67 22 ou www.usldunkerque.com

VOLLEY-BALL (Pro B)
Stades de Flandres à Dunkerque
6 octobre : DGLVB/Cambrai à 20 h
Renseignements au 03 28 66 57 71 ou www.dunkerque-volley.fr

Loisirs

Dunkerque au Monopoly ?
Vous rêvez de voir Dunkerque remplacer la rue de la Paix au Monopoly ? **Du 10 septembre au 10 octobre**, le célèbre jeu vous invite à aller sur son site www.monopoly.fr pour élire la ville de votre choix. Sur les 36 000 communes de France, 44 d'entre elles ont été présélectionnées pour leur attractivité touristique et leur forte culture locale. Dunkerque en fait partie ! Alors, à vos claviers car au final il n'en restera que 22 pour cette nouvelle version éditée début 2008 !

le mag N°115-couv 28/08/07 8:40 Page 1

Armbouts-Cappel
Bourbourg
Bray-Dunes
Cappelle-la-Grande
Coudekerque
Coudekerque-Branche
Craywick
Dunkerque
Fort-Mardyck
Grand-Fort-Philippe
Grande-Synthe
Gravelines
Leffrinckoucke
Loon-Plage
Saint-Georges-sur-l'Aa
Saint-Pol-sur-Mer
Téteghem
Zuydcoote

Dunkerque

Grand Littoral

ici on se transporte
en commun...

- **13 LIGNES** RÉGULIÈRES
- **SERVICES À LA DEMANDE** HANDIBUS, TAXI ILLICO
- **TARIFICATION SOLIDAIRE**
- DES **BUS RESPECTUEUX** DE **L'ENVIRONNEMENT**

DK'BUS Marine

Dunkerque Grand Littoral COMMUNAUTÉ URBAINE

Conception et réalisation : D.C.T.I. - Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral